



Politique

ÉVALUATION

École Saint-Barthélemy

Date de révision : 23 octobre 2026



INTRODUCTION

À l'école Saint-Barthélemy, l'évaluation suit les orientations et les balises de la Politique d'évaluation des apprentissages du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). À cet effet, cette dernière se fait « dans le respect des lois et règlements qui régissent le système éducatif québécois » Cela signifie également qu'« En plus de respecter les droits, une évaluation juste fait appel à deux valeurs qui sont, en quelque sorte, des conditions de son application, soit l'égalité et l'équité. » (Gouvernement du Québec, 2003, p.9).

L'ensemble des membres de la communauté d'apprentissage adhère aux dix (10) grandes orientations ministérielles qui régissent cette politique, soit :

1. L'évaluation en cours de formation doit être intégrée à la dynamique des apprentissages de l'élève;
2. L'évaluation des apprentissages doit reposer sur le jugement professionnel de l'enseignant;
3. L'évaluation des apprentissages doit s'effectuer dans le respect des différences;
4. L'évaluation des apprentissages doit être en conformité avec les programmes de formation et d'études;
5. L'évaluation des apprentissages doit favoriser le rôle actif de l'élève dans les activités d'évaluation en cours d'apprentissage, augmentant ainsi sa responsabilisation;
6. L'évaluation des apprentissages doit s'effectuer dans un contexte de collaboration entre différents partenaires tout en tenant compte de leurs responsabilités propres;
7. L'évaluation des apprentissages doit refléter un agir éthique partagé par les différents intervenants;
8. L'évaluation des apprentissages doit contribuer à l'amélioration de la qualité de la langue parlée et écrite de l'élève;
9. L'évaluation en vue de la sanction des études doit rendre compte de l'acquisition des compétences et ainsi garantir la valeur sociale des titres officiels;
10. La reconnaissance des acquis doit permettre de reconnaître les compétences d'une personne, indépendamment des conditions de leur acquisition.

(Gouvernement du Québec, 2003)

L'école Saint-Barthélemy s'appuie également sur les fondements de l'évaluation de l'IB. Le but est de guider l'apprentissage et l'enseignement afin que les élèves comprennent comment ils apprennent et comment ils peuvent se réajuster au cours du processus.

OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

À l'école Saint-Barthélemy, l'évaluation joue un rôle clé en tant qu'outil pédagogique, soutenant à la fois l'enseignement et l'apprentissage. En favorisant l'autorégulation des élèves, elle leur permet de développer des stratégies pour comprendre leurs forces, identifier leurs défis et s'améliorer de manière autonome. Cette démarche met l'accent sur le processus d'apprentissage plutôt que sur le résultat final, en encourageant les élèves à devenir des apprenants actifs et responsables.



Cependant, le cadre réglementaire du système éducatif québécois impose des contraintes précises, notamment l'obligation d'évaluer les élèves en pourcentages à trois moments clés de l'année scolaire.

Cette exigence amène les enseignants à recueillir des traces d'évaluation tout au long de l'année, leur permettant de poser un regard global et nuancé sur la progression des apprentissages. Ces traces ne se limitent pas à des résultats chiffrés. Elles incluent aussi des observations qualitatives, des productions d'élèves et des évaluations formatives, qui aident à contextualiser les notes finales inscrites au bulletin.

Ce processus soutient le jugement professionnel des enseignants en fournissant des données riches et variées pour transposer les apprentissages en pourcentages, tout en assurant que ces chiffres reflètent le plus fidèlement possible les compétences et la progression réelles des élèves.

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION

La démarche d'évaluation continue exige des enseignants qu'ils s'assurent, dès les premiers stades de la planification du programme, que les activités d'apprentissage et d'évaluation sont associées à l'idée maîtresse du module de recherche transdisciplinaire ou à celle de tout enseignement effectué en dehors du programme de recherche. Les activités d'apprentissage doivent fournir aux élèves de nombreuses occasions de montrer leur compréhension des concepts.

Les enseignants doivent trouver des façons d'évaluer les connaissances et les compétences des apprentissages antérieurs des élèves afin de planifier la recherche. Ils doivent également utiliser des approches variées afin d'évaluer l'apprentissage des élèves dans le contexte des pistes qui soutiennent la recherche centrée sur l'idée maîtresse.

L'évaluation continue donne un aperçu de la compréhension, des connaissances et des compétences des élèves. Elle fournit également un moyen d'explorer les styles d'apprentissage et les caractéristiques individuelles des élèves afin de différencier l'enseignement. Lorsqu'ils planifient l'évaluation, les enseignants doivent réfléchir comme des évaluateurs plutôt que comme des concepteurs d'activités, en établissant clairement les critères qui permettront de reconnaître la compréhension qu'ont les élèves de l'idée maîtresse ou de l'objectif d'apprentissage. Ils doivent constamment rechercher des preuves authentiques, riches et variées qui correspondent aux critères.

Lors de la planification de l'évaluation, les enseignants se questionnent sur les éléments suivants :

- Quelle connaissance et quelle compréhension avons-nous de l'apprentissage des élèves ?
- Quelles sont les preuves de ce que les élèves peuvent faire, dire, écrire, créer et montrer ?
- Quels autres contextes pouvons-nous fournir aux élèves pour qu'ils travaillent sur leurs compétences ?
- Quelle action est nécessaire pour développer davantage l'apprentissage ?
- Comment saurons-nous que nous avons suffisamment soutenu l'apprentissage des élèves ?
- Quelles autres possibilités d'apprentissage peuvent constituer un soutien ?
- Comment reconnaître la progression de l'apprentissage dans plusieurs contextes ou modules de recherche ?
- Comment utiliser les preuves de l'apprentissage pour planifier les prochaines étapes de l'apprentissage avec les élèves ?



De leur côté, les élèves doivent également poser leur regard sur leur processus d'apprentissage en se demandant :

- Que dois-je savoir ?
- Quelles connaissances et compétences dois-je développer pour répondre à mes questions ?
- Quelles mesures dois-je prendre pour m'assurer que mon apprentissage est de qualité ?
- Quelles sont les autres possibilités ?
- Comment tenir compte des rétroactions pour atteindre mes objectifs d'apprentissage ?

CARACTÉRISTIQUES DES ÉVALUATIONS

Les enseignants de l'école Saint-Barthélemy adoptent une approche réfléchie en matière d'évaluation, s'appuyant sur les sept caractéristiques d'une évaluation efficace : authenticité, clarté, diversité, priorité donnée au développement, collaboration, interaction et rétroactions proactives. Ces principes guident la planification et le choix des moyens d'évaluation, en plaçant l'apprentissage des élèves au centre de leurs préoccupations.

L'authenticité, bien qu'identifiée comme un défi, est perçue comme essentielle pour donner un sens aux apprentissages. En effet, une évaluation authentique reflète des situations réelles ou proches de la vie quotidienne, permettant aux élèves de tisser des liens concrets entre ce qu'ils apprennent et leur réalité. Ce type d'évaluation aide non seulement à motiver les élèves, mais aussi à renforcer leur engagement en leur montrant la pertinence de leurs apprentissages.

PARTICIPATION DES ÉLÈVES

Les élèves jouent, lorsque possible, un rôle actif dans leur processus d'évaluation, ce qui renforce leur engagement et leur sentiment de responsabilité envers leurs apprentissages. En participant à l'élaboration des objectifs d'apprentissage et des critères de réussite, ils développent une compréhension claire des attentes et sont mieux préparés à répondre aux exigences des activités ou des évaluations. Cette collaboration encourage une réflexion approfondie sur ce qui doit être observé et démontré, rendant le processus plus transparent et significatif. Avant chaque activité ou évaluation, les objectifs et les critères sont explicitement présentés aux élèves. Cette démarche clarifie les attentes et les oriente dans leur travail, tout en favorisant un sentiment de confiance et de préparation.

L'autoévaluation et l'évaluation par les pairs occupent aussi une place dans cette approche, en permettant aux élèves de prendre du recul sur leur propre travail et celui des autres. Ces pratiques sont introduites progressivement et sont soigneusement modélisées par les enseignants pour éviter qu'elles ne soient perçues comme des jugements personnels. L'autoévaluation aide les élèves à identifier leurs forces et à reconnaître les aspects à améliorer, tandis que l'évaluation par les pairs stimule l'échange constructif et le développement de compétences analytiques.

En intégrant ces approches participatives, l'école Saint-Barthélemy met l'accent sur un processus d'évaluation où les élèves deviennent des acteurs de leur apprentissage, capables de réfléchir sur leurs performances et de s'améliorer en continu. Cette démarche favorise non seulement leur autonomie, mais aussi une culture d'apprentissage collaborative et bienveillante.



TRACES D'ÉVALUATION

Au programme primaire (PP) de l'école Saint-Barthélemy, l'évaluation repose sur quatre dimensions clés : contrôle, consignation, mesure et compte rendu. Ces dimensions, servent de cadre structurant pour garantir que les preuves d'apprentissage collectées soient fiables, variées et utiles au processus éducatif. Les enseignants accordent une grande importance à la diversification des formes et des types d'évaluation. Ils alternent entre des approches quantitatives et qualitatives, ainsi que des formats sommatifs et formatifs, pour évaluer les apprentissages de manière globale.

Parmi les moyens utilisés, on retrouve entre autres :

- Évaluations écrites et orales pour vérifier la maîtrise des concepts;
- Observations et entrevues pour capter les apprentissages en action;
- Projets, cartes conceptuelles et travaux collaboratifs pour évaluer la créativité, la pensée critique et la capacité à faire des liens entre les concepts.

Cette variété garantit que chaque élève ait des opportunités de démontrer ses compétences dans des contextes diversifiés et adaptés à ses forces. Les enseignants privilégient également les questions ouvertes, qui encouragent les élèves à aller au-delà de réponses factuelles pour approfondir leur compréhension conceptuelle. Ces questions les incitent à réfléchir, analyser et construire des réponses riches et nuancées, favorisant ainsi un apprentissage en profondeur.

En parallèle, des traces d'évaluation (notes d'observation, grilles, exemples de travaux, etc.) sont rigoureusement conservées pour soutenir le jugement professionnel des enseignants lors de la consignation des notes au bulletin. Ces traces permettent de justifier les évaluations tout en assurant une cohérence entre les apprentissages observés et les résultats rapportés.

NOTATION ET RÉTROACTIONS

L'approche adoptée à Saint-Barthélemy met en évidence une vision de l'évaluation axée sur l'apprentissage et la progression individuelle plutôt que sur la simple comparaison entre élèves. La rétroaction constructive est un levier puissant pour guider les élèves vers une compréhension plus approfondie de leurs forces et de leurs faiblesses. En se concentrant sur l'analyse des erreurs et les pistes d'amélioration, cette démarche favorise un apprentissage continu et personnalisé.

L'intégration de différents systèmes de notation, tels que les codes de couleurs ou les cotes, permet de rendre les évaluations moins anxiogènes et de limiter les comparaisons directes. Cela aide également à préserver un climat scolaire sain, surtout dans un milieu compétitif. Bien que les pourcentages soient tout de même présents, leur rôle secondaire montre une volonté d'aller au-delà des chiffres pour mettre en avant le développement global des compétences des élèves.

Ainsi, les enseignants utilisent régulièrement des commentaires constructifs et pertinents pour permettre aux élèves d'évaluer leur degré de réussite par rapport à un objectif. Qu'ils soient donnés à l'écrit ou à l'oral, ces retours les aident à comprendre ce qu'ils ont bien fait et ce qu'ils pourraient améliorer.

L'école possède également un barème disciplinaire commun que vous trouverez à l'annexe 2.



NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

L'école Saint-Barthélemy prend soin de respecter les normes et modalités d'évaluation d'apprentissage du système éducatif québécois, dans lequel elle évolue, ainsi que celles du programme primaire de l'IB.

Le système éducatif québécois est encadré par plusieurs normes et documents, dont :

- Loi de l'instruction publique (LIP)
- Régime pédagogique
- Programme de formation de l'école québécoise préscolaire primaire
<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/programmes-detudes/>
- Cadres d'évaluation par discipline du programme de formation de l'école québécoise
(<https://www7.education.gouv.qc.ca/dc/evaluation/>)
- Progression des apprentissages au primaire
<http://www1.education.gouv.qc.ca/progressionPrimaire/>

Pour les normes et modalités locales d'évaluation des apprentissages de l'école Saint-Barthélemy, voir les documents :

- Renseignements relatifs à la nature et à la période des principales évaluations – (Annexe I – pages 4 et 5)
- Barème disciplinaire de l'école Saint-Barthélemy (Annexe II – pages 6 et 7)

De son côté, les exigences du programme primaire de l'IB sont mentionnées dans :

- Programme primaire -*Des principes à la pratique*
- Politique sur le Portfolio (Annexe III – pages 9 et 10)
- Le niveau des attentes générales pour chacun des contenus et enchaînements du programme de chaque discipline du PP (Annexe V – pages 11 à 12)
 - Domaine des langues
 - Domaine des mathématiques
 - Domaine des sciences naturelles
 - Domaine des sciences humaines
 - Domaine de l'éducation personnelle, sociale et physique
 - Domaine des arts

ARRIMAGE AVEC LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2024-2027 DE L'ÉCOLE

À l'école Saint-Barthélemy, le bien-être social, émotionnel et physique des élèves guide les pratiques éducatives. Conformément au plan de développement, qui identifie un lien entre l'anxiété liée aux évaluations et le stress des élèves, la politique d'évaluation a été rédigée afin de reposer sur trois axes principaux :

- **Diversification des évaluations** : Utilisation de formats variés (observations, projets, évaluations formatives) pour limiter la pression des évaluations formelles.
- **Évaluation continue** : Favoriser des apprentissages observés sur la durée plutôt que concentrés sur des examens réguliers ponctuels.
- **Clarté des attentes** : Présentation préalable des objectifs et critères pour réduire les incertitudes.



Cette approche minimise le stress tout en maintenant une évaluation juste et adaptée aux besoins des élèves, arrimant ainsi notre politique d'évaluation à notre plan de développement 2024-2027.

ÉLABORATION ET APPROBATION DE LA POLITIQUE D'ÉVALUATION

La direction pédagogique révisé annuellement la politique d'évaluation de l'établissement. Elle est ensuite présentée à l'ensemble du personnel enseignant qui la bonifie au besoin et se prononce sur sa conformité avec ses pratiques. Tous s'assurent que la politique respecte les exigences du Centre de services scolaire de Montréal, du programme IB et la philosophie de l'établissement, puis elle est ensuite proposée au Conseil d'établissement qui l'approuvera. La politique ainsi adoptée est ensuite déposée sur le site web de l'école afin d'être accessible à l'ensemble de la communauté.

DROITS ET RESPONSABILITÉS PARTAGÉE DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Tous les membres de la communauté d'apprentissage détiennent à la fois des droits et des responsabilités dans la mise en œuvre de la politique d'évaluation.

Direction	
Droit	<ul style="list-style-type: none">• Superviser l'application de la politique d'évaluation.• S'assurer que les pratiques respectent le cadre légal (Loi sur l'instruction publique, régimes pédagogiques).
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Soutenir les enseignants dans l'exercice de leurs responsabilités.• Garantir la cohérence et l'équité des pratiques évaluatives dans l'école.

Enseignants	
Droits	<ul style="list-style-type: none">• Exercer son autonomie professionnelle dans le choix de ses moyens d'évaluation;• Exercer son autonomie professionnelle dans l'application de son jugement professionnel;
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Faire preuve d'un jugement critique intègre et objectif;• Appliquer le barème de l'école Saint-Barthélemy dans l'évaluation des travaux des élèves;• Prendre en considération les résultats des élèves pour ajuster son enseignement au besoin.



Parents	
Droits	<ul style="list-style-type: none">• Être informés régulièrement des résultats et du cheminement de leur enfant.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Prendre connaissance des résultats de son enfants;• Signer les travaux de son enfant lorsque requis par l'enseignant;• Collaborer avec l'école pour soutenir la réussite de leur enfant.• Respecter les règles et échéanciers liés aux communications scolaires.• Encourager leur enfant à s'investir dans ses apprentissages.

Élèves	
Droits	<ul style="list-style-type: none">• Recevoir une évaluation équitable, transparente, intègre et conforme aux normes établies;• Être informés des critères et modalités d'évaluation.• Obtenir un suivi régulier de leurs résultats, de leurs progrès et de leurs défis.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• S'engager activement dans leurs apprentissages et faire preuve d'agentivité;• Remettre leurs travaux dans les délais prescrits;• Ne pas plagier.



ANNEXE I

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉVALUATION AU PRÉSCOLAIRE

À l'éducation préscolaire, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes indiquant l'état du développement des différents domaines ou le niveau de développement atteint par l'élève.

- ♦ Accroître son développement physique et moteur
- ♦ Construire sa conscience de soi
- ♦ Vivre des relations harmonieuses avec les autres
- ♦ Communiquer à l'oral et à l'écrit
- ♦ Découvrir le monde qui l'entoure

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉVALUATION AU PRIMAIRE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

À chaque étape, l'enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats, notamment des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d'élève, des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou toutes autres sources d'informations pertinentes.

Un résultat final est établi pour chaque compétence en pondérant chacune des étapes de la façon suivante : 20%, 20% et 60%, tel qu'inscrit dans le régime pédagogique du Québec. Un résultat disciplinaire final est calculé en pondérant le résultat final de chaque compétence (voir les % à chacune des compétences dans le tableau de la page suivante).

Une épreuve imposée par le ministère de l'Éducation compte pour 20% dans le calcul du résultat final en lecture et en écriture en 4^e année et en lecture, écriture et mathématique en 6^e année.



ANNEXE I (suite)

	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Français			
Lire des textes variés et apprécier des œuvres littéraires	X (50%)	X (50%)	X (40%)
Écrire des textes variés	X (30%)	X (30%)	X (40%)
Communiquer oralement (20%)	X	X	X
Anglais			
Mobiliser sa compréhension de textes entendus (60%)	X		
Communiquer oralement en anglais (40%)	X		
Interagir oralement en anglais		X (50%)	X (45%)
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus		X (35%)	X (35%)
Écrire des textes		X (15%)	X (20%)
Mathématique			
Résoudre une situation-problème mathématique	X (20%)	X (30%)	X (30%)
Raisonner à l'aide de concepts et de processus math.	X (80%)	X (70%)	X (70%)
Science et technologie (100%)		X	X
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (100%)		X	X
Culture et citoyenneté québécoise (100%)	X	X	X
Éducation physique et à la santé (100%)	X	X	X
Musique (100%)	X	X	X
Arts plastiques (100%)	X	X	X
Autre compétence : Organiser son travail	1 ^{re}		6 ^e
Autre compétence : Travailler en équipe		4 ^e	5 ^e
Autre compétence : Savoir communiquer	2 ^e	3 ^e	
Autre compétence : Exercer son jugement critique			



École Saint-Barthélemy
Programme primaire de l'IB
Pavillon Sagard

7400, rue Sagard
Montréal, Québec H2E 2S9
Téléphone : 514-596-4858

ANNEXE II

BARÈME DISCIPLINAIRE DE L'ÉCOLE SAINT-BARTHÉLEMY

Pourcentage	Cote correspondante	Légende	Manifestations
100 95 90	A	Développe sa compétence de façon très satisfaisante	<ul style="list-style-type: none">Fait preuve de grande autonomie.Possède une excellente compréhension des concepts, est capable de faire des transferts et dépasse souvent les attentes du programme.Respecte toujours le temps alloué à la réalisation des tâches et des évaluations.A peu besoin de renforcementL'enseignant(e) intervient très rarement pour soutenir l'élève dans la réalisation de la tâche demandée.
85 80 75	B	Développe sa compétence de façon satisfaisante	<ul style="list-style-type: none">Fait preuve d'autonomie.Possède une bonne compréhension des concepts, est capable de faire des transferts et répond très bien aux attentes du programme.Respecte en général le temps alloué à la réalisation des tâches et des évaluations.Peut avoir besoin de renforcement occasionnel.L'enseignant(e) intervient rarement pour soutenir l'élève dans la réalisation de la tâche.
70 65 60	C	Développe sa compétence de façon minimale	<ul style="list-style-type: none">Fait preuve d'une certaine autonomie.Comprend généralement les notions en répondant aux attentes du programme et peut avoir besoin d'accompagnement.Ne respecte pas toujours le temps alloué à la réalisation des tâches et des évaluations.Peut avoir besoin de renforcement de façon régulière.L'enseignant(e) peut avoir à intervenir régulièrement pour soutenir l'élève dans la réalisation de la tâche.



55 50	D	Développe sa compétence de façon insatisfaisante	<ul style="list-style-type: none">• Est peu autonome et a souvent besoin d'aide.• Ne possède pas une compréhension suffisante des concepts pour arriver à faire des transferts par lui-même et ne répond pas aux attentes du PFÉQ sans une aide soutenue.• Exécute peu ou partiellement la tâche dans le temps prévu.• Élève peu motivé ou qu'il faut encourager et aider régulièrement.• L'enseignant(e) intervient régulièrement pour aider l'élève dans la réalisation de la tâche.
45	E	Développe sa compétence de façon nettement insatisfaisante	<ul style="list-style-type: none">• Manque d'autonomie, besoin d'aide et de soutien constant et soutenu.• Comprend très peu ou pas les concepts et ne répond pas aux attentes du programme même avec de l'aide soutenue.• Ne complète pratiquement jamais la tâche dans le temps prévu.• Élève démotivé si la tâche est la même que pour le reste de la classe.• L'enseignant(e) intervient constamment pour aider l'élève à réaliser la tâche et doit régulièrement modifier les attentes.

Document réalisé par Caroline Smith, conseillère pédagogique. Inspiré d'un travail de Helder Manuel Cintrao. Novembre 2011.

Modifications le 11 octobre 2018



ANNEXE III

POLITIQUE SUR LE PORTFOLIO

L'équipe a discuté des objectifs relatifs à l'utilisation d'un portfolio et nous avons convenu de l'utiliser à notre école pour chacun des élèves. Le portfolio permet aux personnes concernées de suivre, tout au long de l'année scolaire, le cheminement des élèves et leur progrès. Cet outil nous sert à garder des traces des six modules de recherche transdisciplinaires. En plus des traces des modules de recherche transdisciplinaires, nous y retrouvons des travaux des élèves et des évaluations variées. Ceux-ci peuvent être des traces écrites, des photos, des dessins, des DVD, des affiches, etc. Tout dépend de la meilleure façon de diffuser le processus et les résultats !

Les élèves sont impliqués activement dans la construction de leurs portfolios. Pour chaque module de recherche transdisciplinaire, les élèves sont encouragés à y insérer des traces qui illustrent le cheminement de leurs apprentissages. Question de varier les types d'évaluation, nous y trouvons des autoévaluations, des évaluations par les pairs ou encore des évaluations de l'enseignant.

Le portfolio est un outil de communication utile autant pour les enseignants, les élèves et les parents pour suivre efficacement le cheminement scolaire des enfants. À différents moments de l'année, des rencontres sont donc prévues pour en discuter. Les spécialistes doivent s'entendre avec le titulaire pour trouver un moment pour ajouter des traces, de sa participation aux modules de recherche ou autre (photos, travaux, grilles d'observation, autoévaluation, etc.), dans les portfolios de chaque élève au plus tard une semaine avant la fin de l'étape

Se référer à « *Encadrement local en évaluation des apprentissages de l'école concernant le portfolio pour les titulaires et les spécialistes* »

Outil	
Cartable, chemise, portfolio numérique, scrapbooking.	Accessible aux élèves et aux enseignants

Objectifs	
En ce qui concerne l'élève...	En ce qui concerne l'enseignant...
<ul style="list-style-type: none">- Aider l'élève à évaluer son travail et son cheminement.- Aider l'élève à connaître ses façons d'apprendre.- Aider l'élève à comprendre ses réussites, ses difficultés et à découvrir ses forces.- Aider l'élève dans son comportement.- Aider l'élève à acquérir l'estime de soi.- Aider l'élève à se donner des objectifs, des défis et établir des stratégies.- Aider l'élève à se responsabiliser.- Aider l'élève à s'autoévaluer.- Aider l'élève à communiquer son apprentissage et en discuter (à ses pairs, ses parents, son enseignant, etc.).	<ul style="list-style-type: none">- Aider l'enseignant à évaluer l'élève.- Garder des traces du travail de l'élève.- Aider l'enseignant à voir le progrès de l'élève.- Aider l'enseignant à développer et à évaluer le profil de la communauté d'apprentissage et les éléments du PP.- Aider l'enseignant à communiquer avec les parents.- Présenter le bulletin.



ANNEXE III (suite)

SUGGESTIONS DE COLLECTIONS À INSÉRER AU PORTFOLIO:

- Travaux des différentes disciplines
- Autoévaluations
- Grilles d'évaluation
- Grilles de Co évaluation (par les pairs)
- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Bulletins
- Bilans des apprentissages
- Traces des modules de recherche du PP
- Traces du développement des éléments du profil de l'apprenant
- Réalisations personnelles
- Réflexions, commentaires et appréciation des parents
- Réflexions et commentaires des enseignants
- Réflexions et commentaires de l'élève
- Traces du comportement de l'élève (suivi de comportement, feuille de route, certificats, etc.)
- Photos
- Dessins

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les éléments sont choisis en fonction de critères prédéterminés :

- Les éléments sont choisis en fonction des buts visés par les apprentissages.
- Les éléments constituent des traces significatives du cheminement de l'élève.
- Les éléments sont choisis de façon à représenter le travail fait dans chaque discipline.
- Les éléments sont choisis de façon à représenter le travail fait dans les modules de recherche du PP.
- Les éléments sont choisis pour illustrer les forces et les difficultés.
- Les éléments sont choisis pour démontrer les fiertés des élèves.
- Les éléments sont choisis de façon régulière, à chaque étape.

Personnes qui participent à déterminer le contenu : L'enseignant titulaire, l'enseignant spécialiste et l'apprenant

TEMPS CONSACRÉ AU PORTFOLIO

Préparation : L'enseignant prévoit du temps à chaque étape pour sélectionner les éléments qui seront insérés dans le portfolio.	Présentation : Les élèves présentent toutes les sections de son portfolio aux parents à toutes les étapes à la rencontre de parents et à la maison	Suivi : Les élèves conservent le portfolio à la fin de l'année scolaire.
---	--	--



ANNEXE IV

LES ATTENTES GÉNÉRALES POUR CHACUN DES CONTENUS ET ENCHAÎNEMENTS DU PROGRAMME DE CHAQUE DISCIPLINE DU PP

Source : *Des principes à la pratique du Programme primaire Cadre pédagogique pour l'éducation internationale dans l'enseignement primaire Version française de l'ouvrage publié originalement en anglais en janvier 2007*

Domaines des langues

Le PP a identifié trois domaines : le langage oral, le langage visuel et le langage écrit. Ces trois domaines sont représentés par quatre continuums : écoute et expression orale; observation et présentation; lecture; écriture. (p. 6 à 9).

Domaine	Réceptif – réception et construction du sens	Expressif – création et partage du sens
Langage oral	Écoute ← → Expression orale	
Langage visuel	Observation ← → Présentation	
Langage écrit	Lecture	Écriture

Figure 21

Les aspects réceptifs et expressifs des domaines de la langue

Les attentes générales en langue (phases : p.14 à 34).

Domaine des mathématiques

Le PP a identifié cinq domaines : traitement des données, mesure, forme et espace, modèles et fonctions et nombres. Ces cinq domaines sont développés sous forme de continuum qui montrent clairement les compréhensions conceptuelles à travers des objectifs d'apprentissage : construction de sens, transfert du sens aux symboles et applications témoignant d'une compréhension. (p.5)

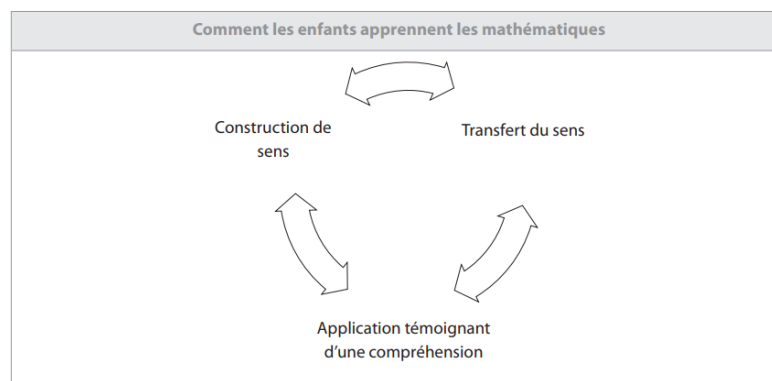


Figure 22

Figure 22 p.2

Les attentes générales en mathématique (phases : p. 14 à 34)



DOMAINE DES SCIENCES NATURELLES

Dans le PP, les sciences naturelles seront explorées selon les aspects biologiques, chimiques et physiques du monde naturel tout en étudiant leurs relations. Les connaissances sont réparties en quatre domaines principaux : les êtres vivants, la Terre et l'espace, les matériaux et la matière et les forces et l'énergie. À travers ces domaines, les élèves auront l'occasion de mener des recherches scientifiques, en faisant des observations précises, en manipulant des outils, en enregistrant et en comparant des données, et en formulant des explications à partir de leurs propres expériences scientifiques et de celles des autres. (p.4)

Les attentes générales en science naturelle (phases : p.12 à 37)

DOMAINE DES SCIENCES HUMAINES

Dans le PP, les sciences humaines sont considérées comme l'étude des peuples; de leur passé, présent et futur; de leur environnement et de leurs sociétés. Les connaissances sont réparties en cinq domaines principaux : systèmes humains et activités économiques, organisation sociale et culture, continuité et changement, environnements humain et naturel, et ressources et environnement. Les élèves, à travers leurs recherches, pourront mieux se comprendre, comprendre autrui et mieux comprendre où ils se situent dans une société. De plus, les sciences humaines donnent aux élèves des occasions d'examiner les activités humaines ainsi que le comportement humain et d'y réfléchir. (p.4)

Les attentes générales en science humaine (phases : p.13 à 48)

DOMAINE EN ÉPSP (ÉDUCATION PERSONNELLE, SOCIALE ET PHYSIQUE)

Dans le PP, l'éducation personnelle, sociale et physique s'intéresse au bien-être de l'élève. Le développement du bien-être global est défini par trois domaines sous forme de continuum : identité, vie active et interactions. L'ÉPSP englobe la santé et le développement sous leurs aspects physiques, affectifs, cognitifs, spirituels et sociaux, aidant ainsi les élèves à se comprendre, à établir des relations avec les autres et à les entretenir, et à vivre de façon active et saine. (p.5)

Les attentes générales en éducation personne, sociale et physique (phases : p.12 à 21).

DOMAINE EN ARTS

Dans le PP, les arts sont la danse, le théâtre, la musique et les arts visuels. L'enseignement des arts est fondamental dans le développement de l'enfant, car il favorise la créativité, le raisonnement critique, l'aptitude à résoudre les problèmes et les interactions sociales. Il donne l'occasion aux élèves de réfléchir à l'expérience esthétique, d'éveiller l'imagination et d'explorer ce qui est incertain. Deux domaines s'appliquent aux différentes formes d'arts : création et réaction. (p.2 à 5).

Les attentes générales en arts (phases : p.13 à 25)